

MAIRIE D'OURSEL-MAISON

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2024

Le six Mars deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis sous la présidence de **Mr VASSELLE Alain**, Maire.

PRESENTS : Mesdames TILLIER Françoise – GOURGUECHON Céline - Messieurs BERLY Jean-Marie – ALTAZIN Frédéric –FONTANA Sylvain – DELATTRE Philippe et LALY Jean-Paul

ABSENTES EXCUSEES : Madame DESPATY Allison (a donné procuration à Mr DELATTRE Philippe) et Monsieur PYPE Stéphane (a donné procuration à Mr ALTAZIN Frédéric).

APPROBATION DU PV DU 10 Janvier 2024

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du 10 Janvier 2024

IMPLANTATION MAIRIE

Mr VASSELLE demande au Conseil de se positionner sur l'implantation de la mairie.

Ont voté pour l'emplacement sur le parking :

Mr VASSELLE

Mr BERLY

Mr FONTANA

Mme GOURGUECHON

Mr LALY

Ont voté pour l'emplacement à la place du logement :

Mr DELATTRE

Mr ALTAZIN

Mr PYPE

Mme DESPATY

Mme TILLIER

La voix du maire étant prépondérante, l'implantation sera sur le parking.

Mr VASSELLE propose de faire une réunion publique afin de présenter le projet.

RENOUVELLEMENT CONVENTION MAD AVEC PUIITS LA VALLEE

Le Conseil décide de renouveler la convention de mise à disposition des employés avec la commune de Puits la Vallée pour une durée de 3 ans.

PRIME EXCPETIONNELLE DU POUVOIR D'ACHAT

Suite à la validation du Comité Social Territorial du Centre de Gestion, le Conseil confirme la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat qui avait été octroyée aux employés municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.